

Argelliers

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES N°22 - 1er Semestre 2016

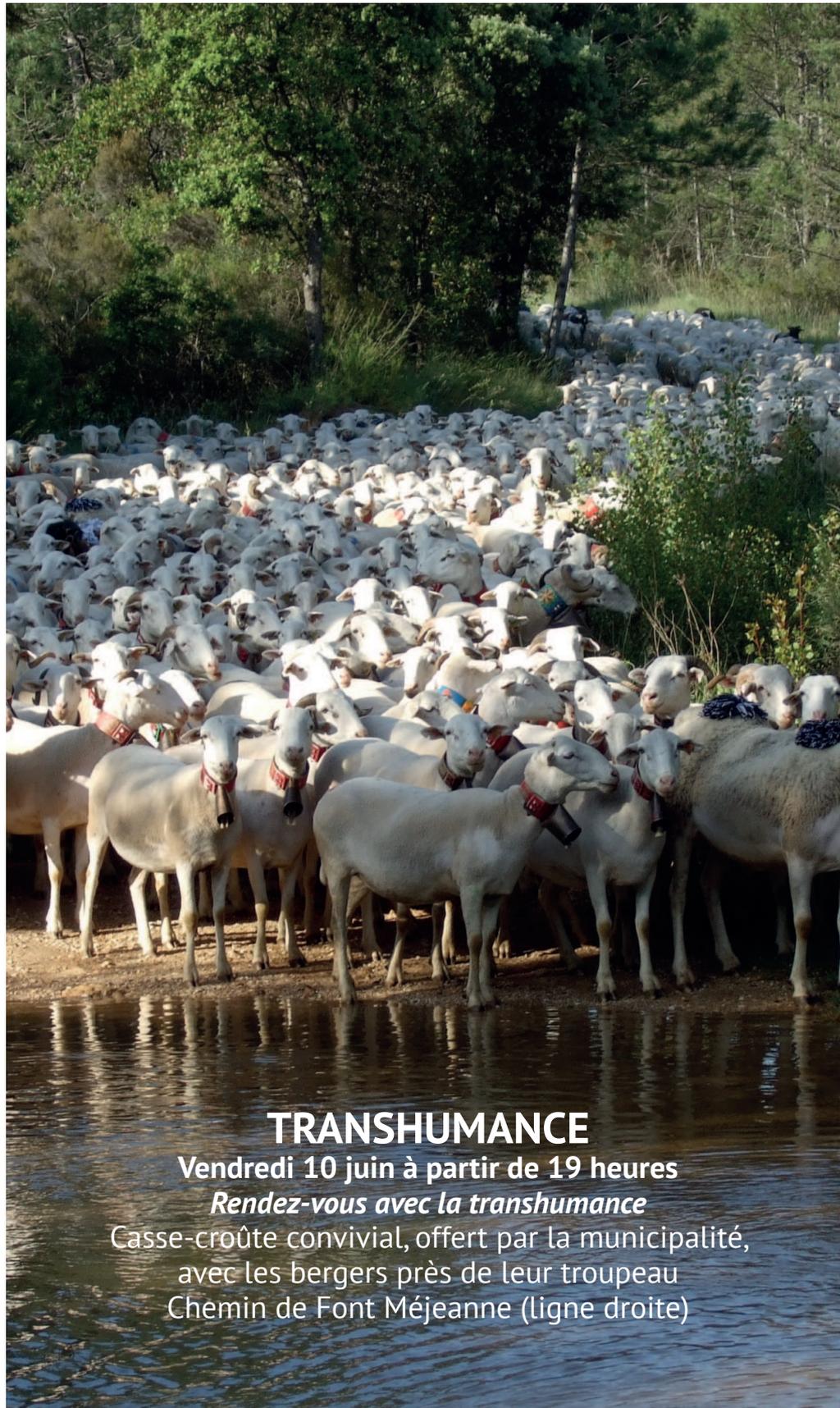
MOT DU MAIRE

Vivre avec son temps...et avoir une vision du futur ! Plus que jamais, les élus se doivent d'avoir un regard visionnaire sur le dessin de leur commune et de leur territoire. Ils doivent prendre conscience des mutations inéluctables imposées par les grandes transformations et enjeux du monde de demain.

Il devient impératif de réaliser qu'une époque, « celle d'avant », arrive à son terme et que la politique ne se résume pas qu'en termes d'élection ou réélection, de pouvoir et individualisme. Persister dans cette voie, serait une erreur qui nous mènerait à terme à une perte de libertés et à une forme d'obscurantisme.

Nous devons nous préparer à ces grandes mutations afin que demain, nos enfants puissent mieux les traverser et les vivre. Mais en même temps, ce n'est pas incompatible, continuons d'affirmer notre identité, nos spécificités, défendons nos valeurs, afin que demain, à notre niveau, notre commune existe encore au sein d'un territoire transformé.

Georges Pierrugues



TRANSHUMANCE

Vendredi 10 juin à partir de 19 heures

Rendez-vous avec la transhumance

Casse-croûte convivial, offert par la municipalité,
avec les bergers près de leur troupeau
Chemin de Font Méjeanne (ligne droite)

Vie Communale

Nouveau VL



Afin de prolonger la durée de vie de l'unique camion de la commune et réduire les consommations de carburant, les services techniques ont été dotés d'un véhicule léger d'occasion de type « Berlingo ». Véritable utilitaire, il permettra tous les déplacements ne nécessitant pas la benne du camion pour les travaux sur les différents lieux d'intervention de la commune.

Embauche

Recruté dans le cadre bien précis des « Contrats Avenir » et en étroite collaboration avec la MLI (Mission Locale pour l'Emploi), Julien a rejoint l'équipe technique pour une durée de un an. Nous lui souhaitons de se plaire au sein de notre commune et que les différents travaux qui lui seront confiés accompagnés des diverses formations proposées l'aideront à trouver une filière de métier qui puisse répondre à ses vœux.

Défibrillateur

Dans le souci d'une accessibilité 24h/24 au défibrillateur installé au « Petit Marché », celui-ci a été déplacé sous le porche de la salle Saint Etienne. Un panneau d'information sera placé à l'intérieur de la salle Vert Paradis afin d'avertir le public de la disponibilité de cet équipement (plan accès).

Economie circulaire

En qualité d'élu communautaire délégué au Syndicat Centre Hérault, occasion m'a été donnée de visiter plusieurs centres de collecte et traitement des déchets ménagers (Alsace, Bretagne, Belgique...).

À chacune de ces visites, l'impression est la même face aux quantités de déchets déversées dans un ballet continu de camions de collecte. Un indicible malaise devant ces véritables montagnes de déchets que nous produisons chaque jour et qui se déversent loin de la ville dans un fracas poussiéreux et nauséabond. Une fois ces déchets collectés, en fonction du choix fait par les collectivités, ils subissent un traitement qui peut être l'incinération, la méthanisation, le compostage bio-mécanique ou encore le bio-compostage tel que le Syndicat Centre Hérault le pratique pour notre territoire à Aspiran.

Une chose est certaine, au vu de ces quantités de déchets, on réalise l'absolue nécessité d'une meilleure consommation et surtout d'un meilleur tri, seul geste qui permet d'orienter les différents déchets dans leur propre filière de traitement ou revalorisation. Considérer les déchets non pas en tant que tels, mais comme une véritable ressource se présente à nous comme l'unique solution et cette solution porte un nom : **l'économie circulaire**. *Dans ce but, nous étudions la possibilité d'organiser pour les personnes intéressées, la visite de la plate-forme de compostage d'Aspiran. Ces visiteurs pourront constater sur le terrain l'enjeu majeur que représente le traitement de nos déchets ainsi que l'étonnant travail de bio-compostage qui nous permet de produire aujourd'hui l'un des meilleurs compost du marché.*

G. P.

Travaux

Traversée du village

La commune travaille actuellement en lien avec le département sur un programme de réfection de la route départementale qui traverse le village entre la croix à l'entrée du village du côté Montarnaud et le cimetière.

Ce programme de réhabilitation permettra la meilleure gestion de la circulation et du stationnement des véhicules, la sécurisation de la zone pour les passants avec la création de piétons et un embellissement général du secteur dont le point fort demeure la vue imprenable sur la plaine.

Parallèlement à ce projet le carrefour du cimetière va être très prochainement embelli et aménagé.

Nous espérons que ce nouvel aménagement ravira les passants et dissuadera les nombreux cyclistes qui s'y arrêtent pour boire et en profitent pour uriner sur place.

L'entrée du Jardin de Tranquille va être modifiée et sécurisée.

Des cheminements piétons verront également le jour pour permettre des liaisons douces entre les parkings alentours et les espaces verts.

Bibliothèque

Expo Ecole

Les bénévoles de la bibliothèque préparent leur prochaine exposition, sur le thème **l'école d'Argelliers**.

Elles sont à la recherche de photos, documents.

N'hésitez pas à les contacter aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Spectacle

Les bénévoles de la bibliothèque se sont à nouveau surpassées...

Elles ont eu le plaisir d'accueillir ce mercredi matin une douzaine d'enfants de 1 à 3 ans, et de leur offrir un magnifique spectacle, organisé conjointement avec le Réseau intercommunal des bibliothèques et le service Petite-enfance - Jeunesse de la CCVH.

Spectacle qui a emporté les petites oreilles de nos bambins vers de lointaines contrées sonores.

Concert



Vendredi 17 juin, 20 h 30
à Argelliers, cour de la mairie
rencontre musicale avec
«Mundivago»

OFFERT par le Réseau intercommunal des bibliothèques, avec l'aide des bénévoles, dans le cadre de la programmation « Entrée-Libre, image et son en bibliothèques ».

Cimetière

Restructuration du cimetière

En application des obligations imposées par la législation funéraire, le Conseil Municipal s'est engagé dans une procédure de restructuration du cimetière communal.

Cette opération lancée en décembre dernier permettra une mise à jour des dossiers administratifs (plan, recensement des sépultures, numérotation) et aboutira in fine sur une procédure de régularisation des tombes.

Le « Groupe ELABOR service cimetière » a été missionné pour mener à bien cette réhabilitation.

A cet effet, toute personne concernée par des concessions vendues mais non matérialisées ou concernée par des tombes très anciennes et sans épitaphe et qui tient à maintenir ses droits ou places est priée de se faire connaître auprès de la mairie soit en se présentant, soit en envoyant un courrier (y joindre le n° de concessions et le nom de la personne ou des personnes inhumée(s) dans la tombe).

Nous vous remercions par avance pour votre collaboration.

Elagage

De nombreuses branches de chênes dépassent sur la route de la Boissière et rendent le croisement des véhicules dangereux. Certaines branches réduisent même l'éclairage public dans ce secteur. Pour toutes ces raisons de sécurité, un élagage va être réalisé par la commune.

Éclairage public

Mises en conformité

La mise en conformité des armoires électriques de l'éclairage public a commencé par les armoires du tennis et Cantagrils qui étaient jugées les plus critiques.

Il reste à reprendre celle de la route de la Blaquièrre et celle de la route de Puéchabon.

Suite à une recommandation de la Socotec, nous sommes intervenus sur les signalisations « sorties de secours » de tous les lieux recevant du public (ERP). Ces signalisations n'étaient plus conformes voir inactives ou parfois même inexistantes. Certains radiateurs électriques de la cantine scolaire jugés « non conformes » ont été remplacés.

Formation

Le personnel communal, les bénévoles de la bibliothèque ainsi que quelques élus ont reçu une formation incendie, pour les uns, et PSC1 (Prévention et Secours Civique) pour les autres.

C'est la formation de base aux premiers secours en France. L'objectif étant de préparer les citoyens à pouvoir réagir dans des situations d'accident de la route, une personne qui s'étouffe, trébuche dans la rue, etc.... La formation s'est déroulée sur une journée, durant laquelle l'ensemble des stagiaires ont dû simuler des situations réelles mais aussi apprendre des gestes de base de secourisme. Ils ont pu découvrir également l'utilisation du défibrillateur.

PLU

Réunion publique

Le vendredi 19 février à 18h 30, une réunion publique de présentation du projet de PLU avait lieu salle Vert Paradis.

Le Conseil municipal était assisté pour cette présentation de Clotilde GAUCY, avocate (Cabinet CGCB) chargée de suivre la conformité de l'ensemble de la procédure, ainsi que de Philippe FAURE du bureau INTER chargé du dossier de révision du POS en PLU.

Monsieur le maire dans une brève allocution a retracé l'histoire de cette révision lancée en février 2009, les nombreuses lois et décrets qui l'ont jalonné jusqu'à la nouvelle étude sur les écoulements d'eaux pluviales demandée par les services de la DDTM. Etude qui aura très certainement des conséquences sur le tracé des zones concernées par ces écoulements mais également par son coût une incidence certaine sur le budget 2016.

Monsieur Philippe FAURE a par la suite présenté le diagnostic réalisé sur la commune en y incluant les résultats des études environnementales qui y ont été instruites. Enfin, les documents de

zonage ont été projetés non sans préciser leur caractère provisoire car en attente des nouvelles conclusions de l'étude d'écoulements d'eaux pluviales évoquée plus haut.

Après l'exposé de l'ensemble du projet de révision, la parole était donnée à l'assistance où chacun a pu poser ses questions ou exposer ses remarques sur tel ou tel point du plan de zonage ou un aspect réglementaire de ce tout nouveau PLU.

Une nouvelle réunion publique sera programmée à l'issue de l'étude des écoulements des eaux pluviales. En attendant, l'ensemble des documents présentés lors de cette réunion est consultable en Mairie aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.

Dans sa séance du 9 mars, le Conseil Municipal a délibéré et lancé une nouvelle étude des écoulements d'eaux pluviales. Etude qui viendra se substituer à celle existante. Le cahier des charges en a été fixé et au terme d'une procédure d'appel d'offre rondement menée, le cabinet MEDIAE a été sélectionné.

Etude pluviale

Le cabinet MEDIAE qui a obtenu le marché de l'étude du ruissellement d'eaux pluviales qu'il nous faut intégrer au PLU a déjà effectué une série de visites techniques sur le territoire de la commune. Cette étude qui nécessite le concours de tous impose, dans certains cas, de pénétrer dans les propriétés privées afin d'y constater pentes, constructions ou aménagements qui influeraient sur le ruissellement naturel des eaux. Des courriers seront envoyés aux propriétaires concernés afin qu'ils puissent convenir de rendez-vous, ou, à date donnée, permettre l'accès s'ils ne sont pas présents. Un agent municipal ou conseiller municipal les accompagnera lors de cette visite.

D'ores et déjà nous vous remercions pour l'accueil qui leur sera réservé et invitons, par ailleurs, l'ensemble de la population à déposer au secrétariat de mairie tout document photographique, dûment localisé et daté, permettant d'illustrer les situations inquiétantes consécutives à un événement pluvieux dont ils auraient pu être témoin.

Spectacle TAP

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et particulièrement lors des temps d'activités périscolaire de l'année 2015-2016, les enfants de l'école primaire d'Argelliers, encadrés par leurs animatrices, ont réalisé en plus des animations proposées tout au long de l'année, une pièce de théâtre pour les élèves les plus grands et des chants gestuels pour les plus petits.

Afin de finaliser leur projet, un spectacle sera présenté **le jeudi 9 Juin 2016 à la salle Vert Paradis à partir de 18h30.**

Par votre présence vous soutiendrez les enfants qui se sont investis dans ces animations tout au long de l'année.

**Les animatrices,
Chhanary et Nadège**

Toutounette

Nous informons que les sacs mis à disposition gracieusement dans les « toutounettes », ne sont pas destinés à une utilisation autre que celle pour laquelle ils sont placés là.

Force est de constater qu'il y a autant de crottes dans les rues et pourtant curieusement les sacs disparaissent.

Ecole

Sécurité



Chers parents,

À la suite du conseil d'école du jeudi 10 mars 2016, les parents délégués, la mairie et les enseignants ont unanimement convenu de rappeler cette information à tous :

À Argelliers, la rue des écoles est très étroite, les véhicules ne peuvent s'y croiser. La circulation dans cette rue au moment

des entrées et surtout des sorties oblige les enfants et les parents à se rabattre sur le bord de la route. Cela peut mettre en danger les groupes, les familles nombreuses, les parents avec poussettes, les enfants à vélo et les plus jeunes enfants.

Certains cas de stationnement « sauvages » ont empêché les riverains de sortir de chez eux ; la circulation à double sens provoque parfois des blocages.

Enfin, dans le cadre du dispositif Vigipirate, en France le stationnement aux abords des écoles est interdit : un panneau de signalisation le rappelle en face de l'école.

Un parking existe sur le Plas, il n'est pas très éloigné de l'école. Beau-

coup font déjà l'effort de s'y garer, y compris certains qui peuvent avoir des tous petits enfants.

Pour la sécurité de tous, il serait souhaitable que la circulation des voitures se réduise dans la rue au moment des entrées et surtout des sorties d'école.

Merci à tous de l'attention que vous porterez à ce message,

Cordialement

Les parents d'élèves délégués, la mairie, les enseignants.

**PARTAGEONS
LA ROUTE**

PECT

Journée PECT à Argelliers

Avec les températures très clémentes de cet hiver 2016, le réchauffement climatique est une réalité.

Pour le lancement du **Plan Climat Énergie Territorial du Pays Coeur d'Hérault**, une animation d'une journée sera programmée à Argelliers (date non fixée). Elle consistera à informer les habitants d'Argelliers sur les initiatives communales déjà existantes : travaux autour de la ferme à l'école primaire et pendant les Temps d'Activité Périscolaires, pratiques agricoles plus respectueuses, manifestations pour promouvoir l'agriculture locale (Jazz estival, marché de Noël), une réflexion

autour d'un éclairage public plus économe initiée par la mairie. Lors d'une déambulation, les initiatives seront présentées et des temps échanges prévus.

Le Plan Climat Énergie Territorial du Pays Coeur d'Hérault sera présenté.

Des acteurs du Pays Coeur d'Hérault dont la mission est d'informer les citoyens sur les économies d'énergie et d'eau seront aussi présents ; ainsi chacun pourra avoir les informations pour réduire son impact sur l'environnement et le réchauffement climatique.

Dans un deuxième temps au cours de cette journée, un tra-

vail autour des actions futures qui pourraient être menées pour réduire l'empreinte des habitants d'Argelliers sur le climat et l'environnement avec la constitution d'un groupe prêt à s'investir.

Si vous souhaitez vous investir dans la préparation de cet événement ou si vous avez des propositions n'hésitez pas à contacter la mairie ou Arnaud GUERY à l'adresse mail suivante : guery.ar@gmail.com.

Pour plus d'informations : <http://www.coeur-herault.fr/amenagement/plan-climat-energie-territorial>

Arnaud GUERY

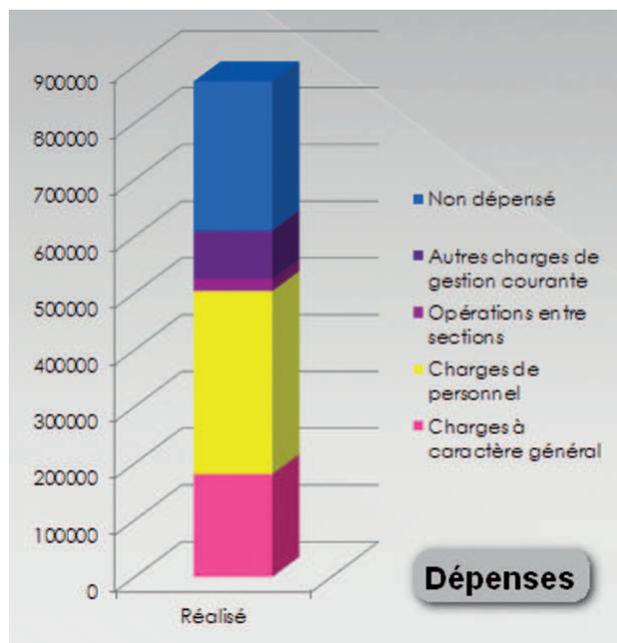
Comptes Administratif 2015 et Budget 2016

Un Conseil Municipal Public s'est tenu en Mairie, le 29 Mars 2016, afin que la Commission Finances puisse présenter et soumettre au vote **le Compte Administratif 2015** ainsi que **le Budget 2016**.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

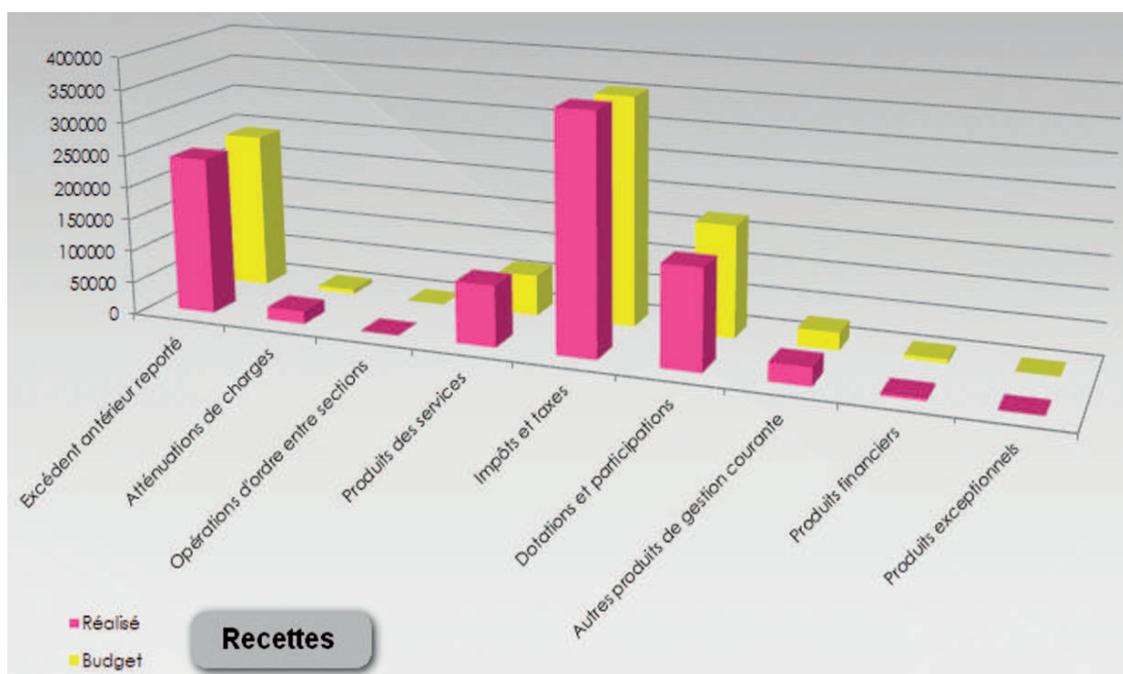
Le budget prévisionnel de fonctionnement 2015 s'équilibrait à hauteur de 872 893 €. Les dépenses se sont élevées à 610 148.92 € et les recettes à 666 529.51 €, ce qui a généré un résultat positif de 56 380.59 € sur cet exercice et donc un résultat cumulé, prenant en compte celui des années précédentes, de **298 930.59 €**.

Le budget prévisionnel d'Investissement 2015 s'équilibrait quant à lui à la somme de 823 978 €. Les dépenses se sont élevées à 65 730,08 € et les recettes à 131 995.36 €, ce qui a généré un résultat positif de 66 423.29 €. Considérant les résultats précédents, ils augmentent pour être portés à hauteur de 461 417,19 €.



L'écart constaté entre ce qui était prévu et ce qui fut effectivement réalisé correspond à la récurrente distance qu'il peut y avoir entre les projets, les ambitions et la réalité des calendriers ou circonstances qui, insidieusement, tendent à les différer. Ainsi, certaines subventions attendues n'arriveront qu'en 2016, les lenteurs de certaines procédures nous contraignant à reporter, à regret, certaines réalisations sur l'exercice 2016.

La présentation du compte administratif 2015 a donné lieu à un vote favorable à l'unanimité des présents et pouvoirs.

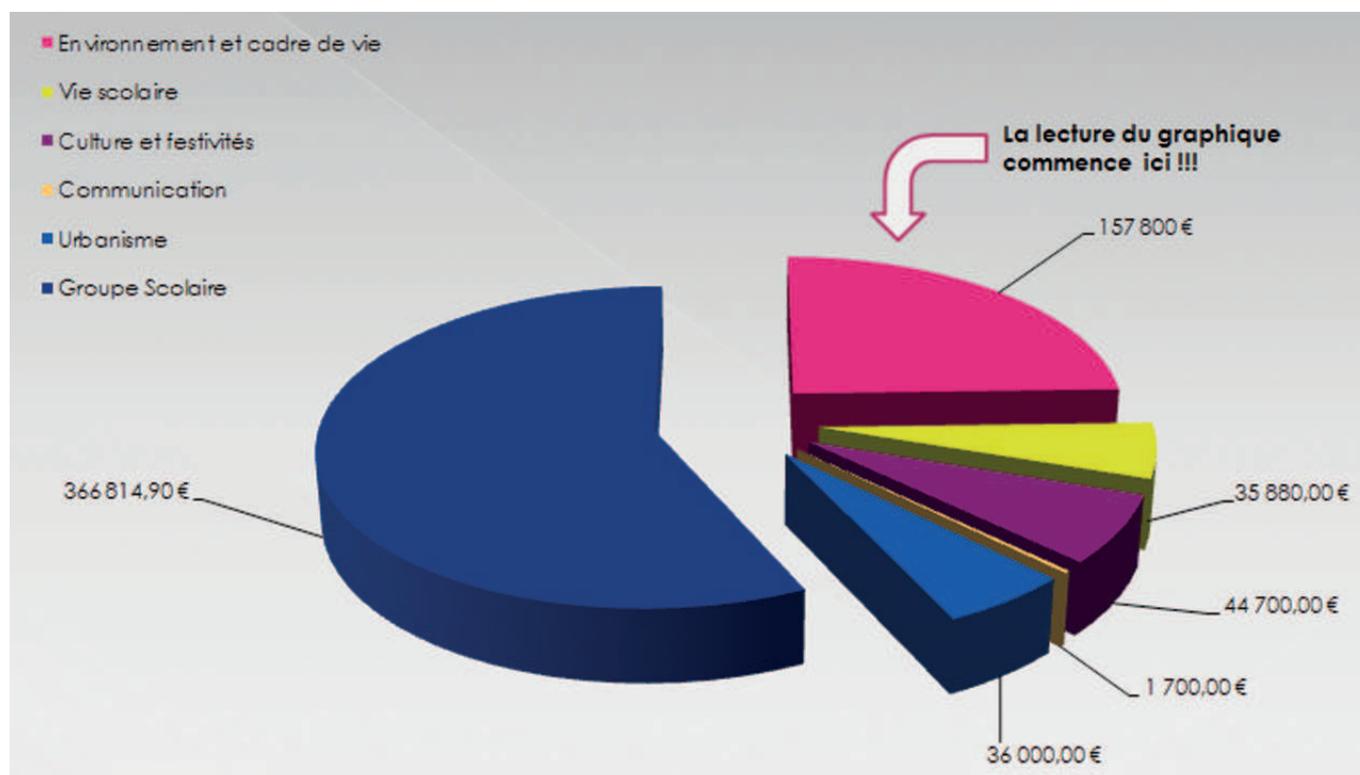


BUDGET PREVISIONNEL 2016

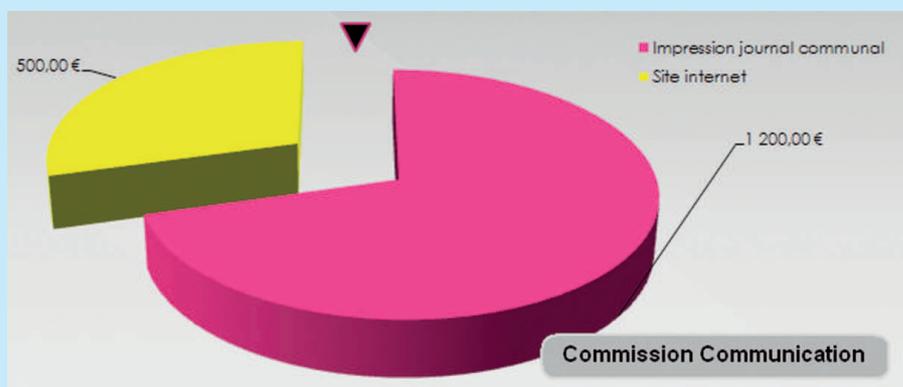
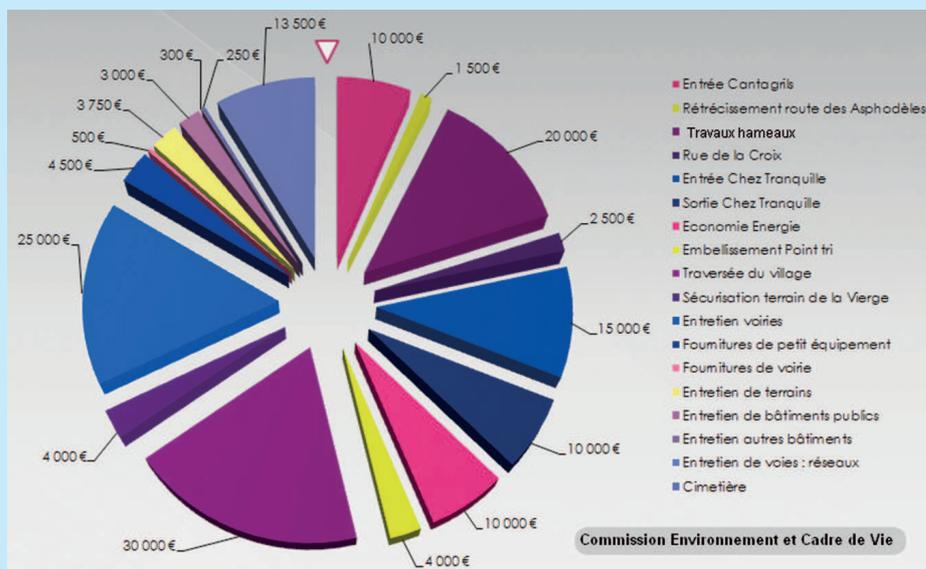
Nous avons, l'an passé, annoncé que nous initierions une démarche plus lisible, permettant une meilleure autonomie de chacune des commissions. Ainsi, tout en veillant à ne pas alourdir la charge de travail administrative, la commission Finances s'est livrée à une étude détaillée de chaque opération, en a déterminé les implications et en propose une budgétisation respectueuse des besoins tout en restant soucieuse de l'emploi des fonds communaux.

Le budget prévisionnel 2016 s'équilibre en matière de fonctionnement à la somme de 909 879.74 €. Celui d'investissement à 776 838.19 €.

Sur cette base, et donc au regard des besoins exprimés, la commission a fait les propositions suivantes :

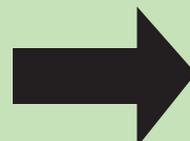


Dans le détail, cela correspond aux opérations suivantes :



TAUX D'IMPOSITION

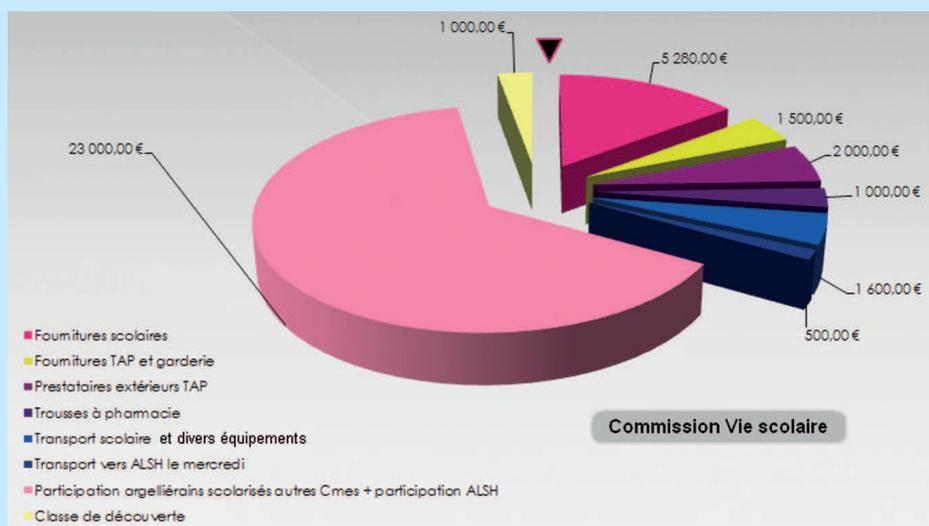
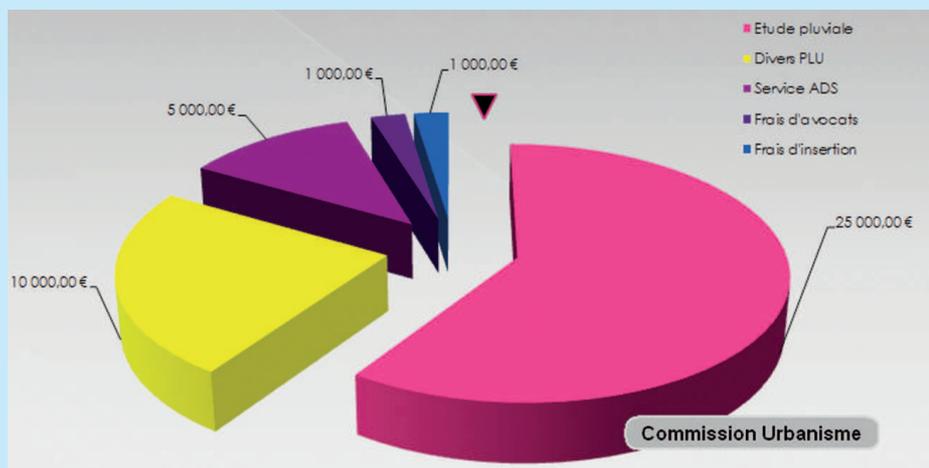
La commission fait la proposition de maintenir les taux d'impositions au niveau de ceux de l'année passée.
Après débat, la proposition est retenue par 9 voix et une abstention.



Commission Vie Scolaire

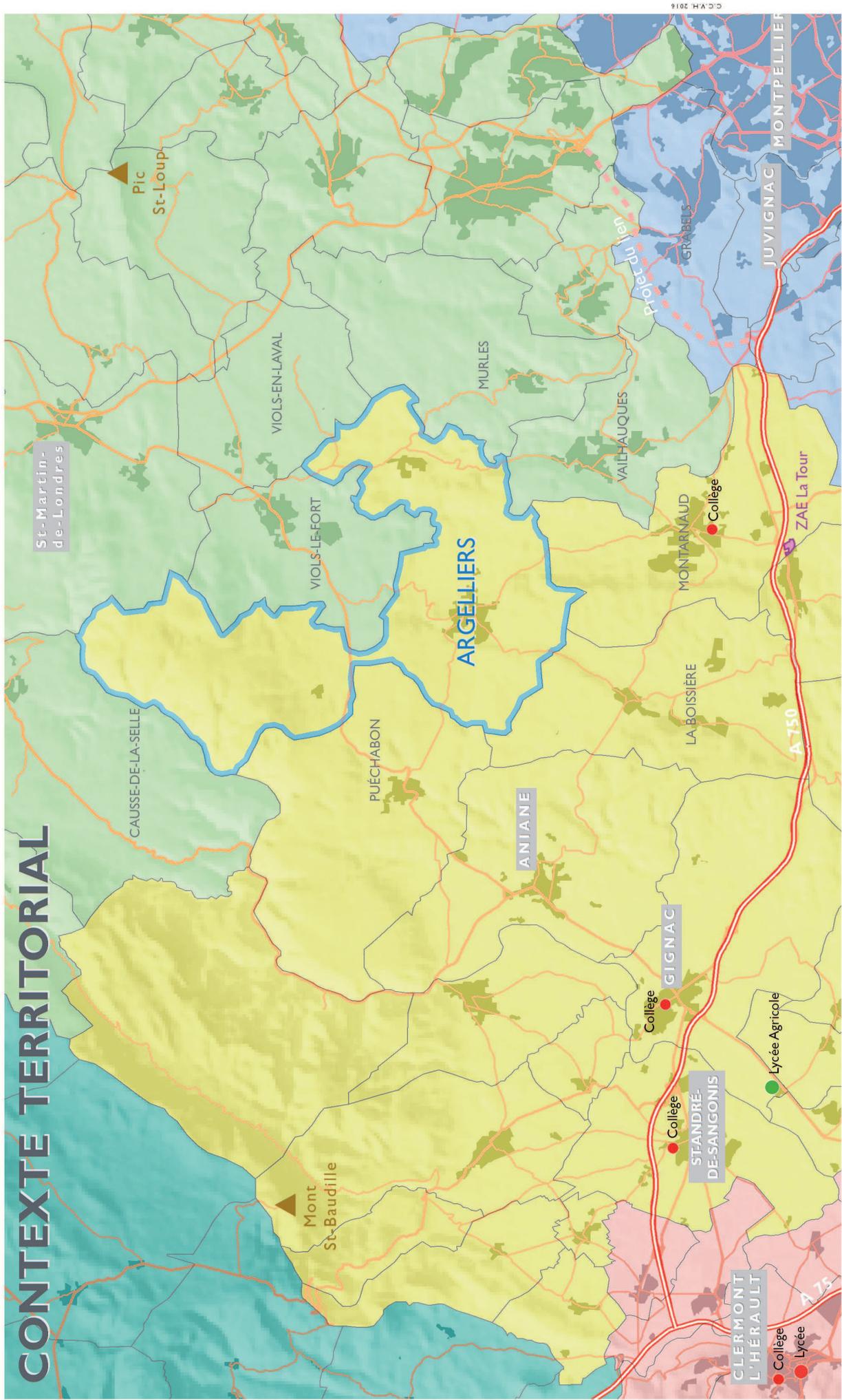
Les réserves pour le groupe scolaire s'élèvent aujourd'hui à la somme de 366 814 ,90 €. Nous sommes en mesure, dans ce contexte budgétaire, d'entreprendre les démarches préalables avec les organismes bancaires afin d'étayer le projet sous les différents aspects de ses possibles financements.

Le budget prévisionnel 2016 a été voté favorablement à l'unanimité des présents et pouvoirs.



	Taux exercice 2015	Taux votés exercice 2016	Bases	Produits
Taxe habitation	9.98	9.98	1 164 000	116 167 €
Taxe foncier bâti	14.95	14.95	739 000	110 481 €
Taxe foncier non bâti	70.78	70.78	21 100	14 935 €
			Total	241 583 €

CONTEXTE TERRITORIAL



- Communauté de communes Vallée de l'Hérault
- Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup
- Montpellier Méditerranée Métropole
- Communauté de communes Lodévois et Larzac
- Communauté de communes du Clermontais

CARTE N° 5 - LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE D'ARGELLIERS

« La localisation est l'emplacement envisagé du point de vue de la situation dans l'espace géographique...La localisation des villages ou des hameaux répond (à l'origine) à des stratégies et des tactiques de situation par rapport aux champs, aux parties du finage, au besoin de la sécurité et de la salubrité, aux cheminements, et elle obéit aux relations sociales, culturelles et juridiques qui admettent ou imposent les formes de dispersion ou de groupement. » (extrait des «Mots de la Géographie»)

L'altitude moyenne d'Argelliers est de 235 mètres environ, sa superficie est de 50,29 km².

Plus traditionnellement que les coordonnées GPS, la latitude est de 43,697° Nord et la longitude de 3,672° Est.

Appartenant à l'arrondissement de Lodève et au canton de Gi-

gnac, la commune d'Argelliers est située à une quinzaine de kilomètres au nord-ouest de Montpellier. Sa proximité de l'autoroute A 750, des Cévennes et d'une grande ville en font un village à la situation géographique attrayante.

Depuis une trentaine d'année, Argelliers connaît une forte croissance, la population est passée de 255 habitants en 1982 à un millier aujourd'hui.

L'ensemble du territoire communal se divise en deux parties. Le territoire nord, très peu habité, situé en limite des gorges de l'Hérault et le territoire sud, comprenant le village et ses extensions bâties (étalées essentiellement le long des voies de communication), mais aussi le hameau de Cantagrils et quelques mas isolés. Installées dans les chênes ces

extensions bâties laissent une sensation d'espace naturel. Cette constance paysagère confère au territoire habité un aspect naturel et sauvage qui caractérise Argelliers, bien départagé entre la garrigue et les vignes.

La commune fait partie du grand paysage constitué par les garrigues du nord de Montpellier, transition entre les Cévennes et le couloir languedocien. Le site dans lequel s'inscrit le village est marqué par la silhouette du Pic Saint-Loup, à 15 km au nord-est de la commune.

Le faisceau de routes départementales qui traversent Argelliers conduit aux villages voisins, ils se situent pour la plupart, à une distance moyenne de 5 km.

P.M.

Prochainement...

L'Argelliers Jazz Estival

La commune d'Argelliers présente la 4^{ème} édition de son festival gratuit

ARGELLIERS JAZZ FESTIVAL

22 & 23 JUILLET 2016

avec
OTIS TAYLOR
STOCHELO ROSENBERG
avec
 DROM BLANCHARD & PAÛL GUTA QUARTET
avec
 GIG STREET
 SOLEIL NOMADE / MAË

 argelliersjazzfestival
www.argelliersjazzfestival.wordpress.com

Les vendredi 22 et samedi 23 juillet prochain aura lieu la quatrième édition de notre grande fête musicale gratuite : l'Argelliers Jazz Estival.

La base de l'évènement sera la même que l'année dernière : les producteurs locaux, les vignerons de la commune, le «Jardin de Tranquille» et bien sûr le phénoménal Feu d'Artifice d'Argelliers !

La programmation musicale s'est étoffée et compte deux artistes internationaux : le très charismatique Otis Taylor (blues / Colorado) et le génial Stochelo Rosenberg (jazz manouche / Pays-Bas). Certains groupes de l'année dernière reviendront pour le plaisir de tous: Gig Street (Jazz New-Orleans), Drom Blanchard et Paul Guta (Jazz manouche), Soleil Nomade. Et toujours une place pour les jeunes talents : Maë (jazz-vocal/Paris).

Tous les détails sur la programmation sont disponibles sur le site du festival : www.argelliersjazzfestival.wordpress.com

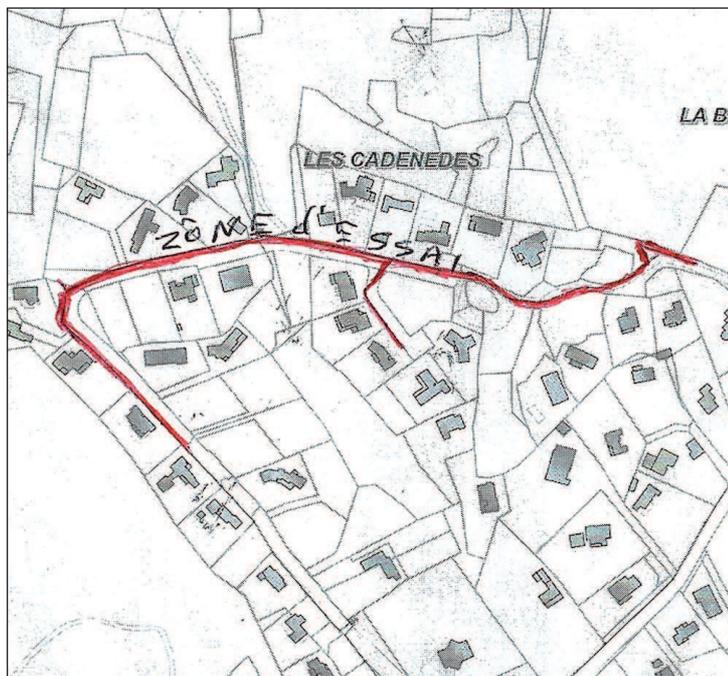
L'ÉQUIPE RECRUTE DES BÉNÉVOLES

Si l'aventure humaine et musicale qu'est l'organisation d'un festival vous intrigue... et cela même si vous n'avez qu'une heure par ci par là, n'hésitez pas à nous contacter et nous vous exposerons les différentes missions : argelliersjazzfestival@outlook.fr

Le bénévolat est une constituante vitale des événements gratuits ! Et pour ceux qui regretteraient de ne pouvoir se joindre à nous dans l'organisation, il est toujours possible de soutenir l'évènement en faisant un don sur le site Ulule !

Eclairage

Test reduction des dépenses énergétiques

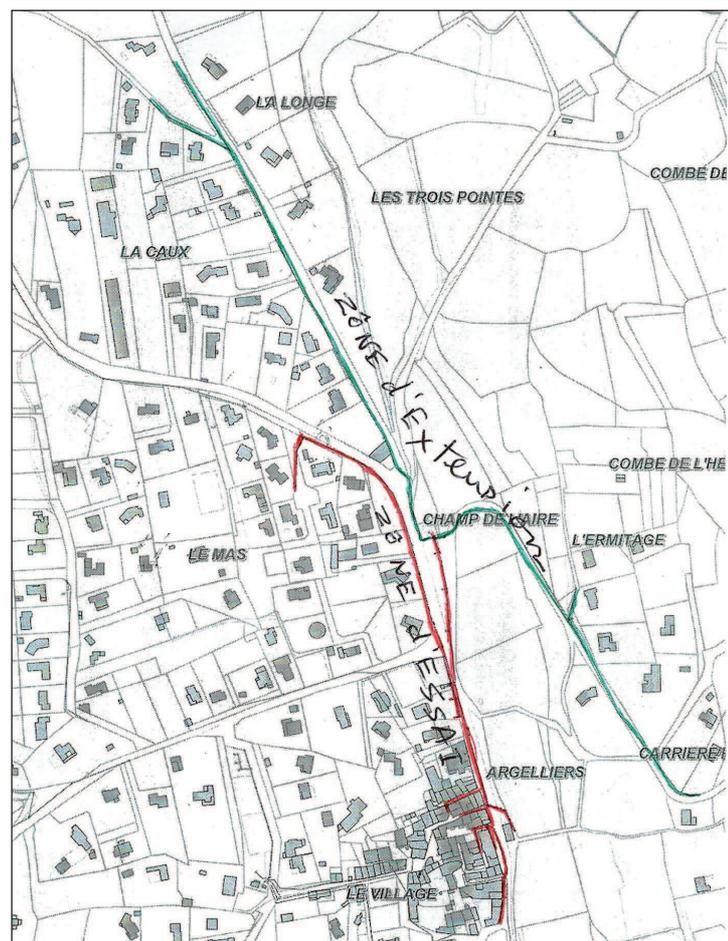


Poste Cadenèdes (haut) pour 20 lampes

Bilan actuel gain 400 kWh sur 1962 kWh (relevés CESML) pour 3 mois (-20%)

Gain 1600 kWh/an soit 122€HT/an
5000€ environ
(-3750€ d'Hérault Energies)

L'équipement d'essai actuellement en prêt va être remplacé par un équipement équivalent acheté.



Poste Vierge Village (OCR) pour extension de 32 à 55 lampes

Bilan actuel gain 1419 kWh sur 8447 kWh (relevés CESML) pour 3 mois (-25% environ)

Gain 6000 kWh/an soit 460 €/an - investissement 1500€ (5000 € -75% d'Hérault Energies)

Si on étend l'essai à toutes les lampes alimentées par l'armoire après remplacement des néons et mercure, soit 55 lampes : gain futur 10000 kWh/an soit 780€/an Investissement 800 € (2200€ -75% d'Hérault Energies)

L'essai, étant très concluant, le matériel sera acheté et l'abaissement sera permanent tous les soirs sur la zone d'essai et de l'extension, après changements des lampes.

Eau potable

SMEA, une dissolution programmée

Le lundi 14 mars 2016, s'est tenue à la Préfecture de l'Hérault la réunion de la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI).

Etait notamment à l'ordre du jour la demande de report de la dissolution du SMEA du 1er janvier 2017 (comme programmée par le Préfet) au 1er janvier 2018. Demande de report sur lequel le Conseil municipal avait eut à se prononcer et sur laquelle il avait délibéré favorablement.

Lors de cette réunion, la CDCI a validé la demande de report dans l'attente de la prise de compétence Eau/Assainissement par la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault au 1er janvier 2018.

Nous sommes donc aujourd'hui suspendus à la décision sur cette prise de compétence par la CCVH. Décision, qui n'en doutons pas sera l'objet d'un large et vif débat au sein du Conseil communautaire.

Si cette compétence n'était pas

transférée dès le 1er janvier 2018, les trois communes (Saint-Paul-et-Valmalle, Montarnaud et Argelliers) devront trouver une solution pour assurer ce service pour les deux années qui nous sépareront du 1er janvier 2020.

C'est en effet à cette date que la Loi Notre, transférera obligatoirement aux Communautés de communes la compétence Eau/Assainissement non collectif.

Communauté de communes

Compétence Eau/Assainissement

Conseil communautaire du 2 avril

Etait inscrit à l'ordre du jour de ce Conseil communautaire, le transfert en 2018 vers la CCVH de la compétence eau/assainissement collectif.

Dans le cas d'un vote favorable sur cette prise de compétence par le Conseil communautaire, le débat serait porté devant chacun des Conseils municipaux des 28 communes composantes de la Communauté qui devront alors délibérer dans les 3 mois favorablement ou pas.

Quels sont les enjeux d'une telle décision ? :

- obligation de transfert par la loi NOTRe au 1er janvier 2020 ,

- si le transfert est anticipé en 2018, octroi d'une Dotation Globale de Fonctionnement bonifiée d'un montant de 405 000 euros/an à la CCVH (soit 810 000 euros),

- si le transfert ne se fait qu'en 2020, les SPANC (Services Assainissement Non Collectif) devront être restitués à chacune des communes membres. (les services assainissement collectif et non-collectif étant par la même loi indissociables à partir de 2018).

Après un débat où chacun a pu exprimer son avis et apporter des précisions sur cette anticipation de prise de compétence, le vote s'est tenu à bulletin secret.

Les résultats :

Sur 49 membres du Conseil
 - 44 exprimés
 - 28 OUI (favorables)
 - 15 NON
 - 1 abstention

Le débat est donc porté devant les Conseils municipaux qui devront délibérer dans les 3 mois.

Pour ce qui est d'Argelliers, ce sujet sera inscrit à l'ordre du jour du prochain Conseil municipal public du mardi 24 Mai 2016.

ALBE

Nuit d'observation du ciel d'hiver



Ayant été contrariée par les conditions météorologiques du 13 février, la soirée avait été reportée au 12 mars, un weekend suivant avec, quand même, une petite lune en début de nuit.

Les astronomes amateurs de l'association argelliéraine À la Belle Étoile (ALBE) avaient posé leurs télescopes autour de la salle «Vert Paradis» pour une soirée d'observations dans le ciel d'hiver.

Au programme, observation directe ou assistée (à l'aide de caméras ou appareils photos) des splendeurs du ciel hivernal.

Nous avons été heureux d'accueillir plus de 50 personnes et de nombreux enfants pour leur montrer la majestueuse Jupiter et ses satellites, la Grande Nébuleuse d'Orion ou les magnifiques sept sœurs des Pléiades, ainsi que des galaxies de la constellation de la grande ourse.

Cela a été aussi pour nous l'occasion d'échanges fructueux avec les membres du club photo de la Boissière.

Le public aura pu profiter des 9 instruments présents pour apprécier la diversité des objets célestes ainsi que les différentes manières de les observer (visuel, photographie, dessin,...).

Après que les derniers visiteurs aient quitté les lieux avec des souvenirs plein la tête, nous sommes restés pour tirer le portrait

de quelques galaxies...

La planète Saturne et ALBE vous donnent rendez-vous pour **les prochaines Nuits des Etoiles les 5 et 6 Août, salle Vert Paradis à Argelliers.**

Un grand merci à la Municipalité pour les facilités accordées à ALBE.



Les 3A

Carnaval

Comme chaque année, l'association les 3 A a organisé le traditionnel carnaval le samedi 6 février. Le défilé a rassemblé une soixantaine d'enfants qui ont pu arriver à la salle Vert Paradis, juste avant l'orage.

Sur place une grande kermesse les attendait. L'après midi fut rythmée par divers jeux : jeux en bois, pêche aux canards et un loto. Un grand goûter fut offert en clôture.

Merci à Candido qui rythme chaque année le défilé.

Karaoké

La soirée Karaoké fut une grande réussite, plus de 120 personnes étaient présentes.

La soirée s'est déroulée dans une bonne ambiance où petits et grands ont pu chanter leurs morceaux favoris.

Merci à tous ceux qui nous ont aidé à faire que cette soirée soit une réussite.

L'expérience est à renouveler...

A.G.

Une assemblée générale a eu lieu **le lundi 25 avril 2016, à 18h30.**

Un nouveau bureau a été élu Laurent Huertas, Président, Aurore Andugar, Trésorière et Monique Hergot, Secrétaire. **Un grand merci à Gérard Goulais et Boris Fabrègue qui ont œuvré ces dernières années pour l'association.** Le bureau a reconduit au budget l'ensemble des activités.

AFA



Après une fin d'année 2015 riche en événements, concours de pétanque, soirée repas dansant, sous le signe d'un engouement général, nous voilà repartis de plus belle pour l'année 2016.

Ce début d'année a commencé sur les chapeaux de roues, les événements qui vous ont été proposés réunissant toujours plus de monde, dans un excellent état d'esprit, toujours aussi heureux et joyeux.

Nous regretterons hélas, au lendemain de la soirée «Ramène ta cloche», avoir découvert le camion réfrigéré vandalisé. C'est dans ces moments là que nous nous rendons compte de la solidarité présente dans notre beau village, avec tous les témoignages de soutien que vous nous avez apporté et vous en remercions du fond du cœur.

Dès le retour des beaux jours nous allons relancer des concours de pétanque...

Nous en avons déjà programmé un le dimanche 12 juin, au tennis, début des inscriptions à partir de 10h30, doublette montée 10€ / équipe consolante comprise dans

le prix. Nous serons sur place pour vous restaurer comme à notre habitude !

Le projet phare de l'été étant la fête du village que nous souhaiterions mettre en place, nous vous en informerons dès que tout sera mis en place et validé en collaboration avec Mr le maire et son conseil municipal.

Nous tenions à remercier chaleureusement l'ancienne association JAVA qui nous a aidé à nous lancer au début de notre aventure.

Nous vous rappelons que pour tout renseignement ou demande d'adhésion à l'AFA (20 euros à l'année avec des avantages sur toutes les manifestations organisées) rendez-vous sur la page Facebook ou par email :

Facebook : Afa Argelliers

Email :

afa.argelliers34@icloud.com

Ou par téléphone :

Manon BOUSSEMARD :

06 73 09 92 07

Fabien TREMOULET :

06 45 00 27 10

Le bureau de l'AFA

A noter sur votre agenda

27, 28 ET 29 MAI

PRINTEMPS ARTISTIQUE ARGELLIEN

Salle Vert Paradis

28, 29 MAI ET 4, 5 JUIN

EXPO PHOTO

« L'école d'Argelliers »

Salle St Etienne

Vernissage le 4 juin, à 18h.

MERCREDI 1ER JUIN

JOURNÉE DES SÉNIORS

Salle Vert Paradis, à 12h

Apéritif, buffet gastronomique, spectacle humoristique

VENDREDI 3 JUIN

Cinéma :

Les Visiteurs 3, la Révolution

20 h 30 - Salle Vert Paradis

VENDREDI 3 ET SAMEDI 4 JUIN

SPÉCTACLE CIRQUE

Salle Vert Paradis, Chapiteau

3 juin, 18h : spectacle des T.A.P.

4 juin, de 10h à minuit : spectacle de fin d'année école de cirque et cabaret

SAMEDI 4 JUIN

THÉÂTRE : Asso Les 3A

Salle Vert Paradis, **OUVERT À TOUS**

Spectacle de fin d'année

15 h - des enfants ; 17 h - des ados.

DIMANCHE 5 JUIN

DANSE : Asso Les 3A

Salle Vert Paradis. **OUVERT À TOUS**

16 h : Gala de Danse

VENDREDI 10 JUIN

TRANSUMANCE

chemin de Font Méjeanne, à 19h

Casse-croûte convivial

MERCREDI 15 JUIN

JOURNÉE ADOS

Rendez-vous à 13h sur le Plâ

Retour vers 18h - Se munir d'une paire de chaussettes

VENDREDI 17 JUIN

CONCERT : MUNDIVAGO

20 h 30 - Jardin de la Mairie

ASSOCIATIONS

LES 3 A

Retrouvez toutes leurs activités :

les3a.association@gmail.com

<https://les3aassociation.wordpress.com/>

Club ASFA :

Club Associatif Sport & Forme d'Argelliers

www.clubasfa.com

Association

«À La Belle Etoile» (ALBE) :

Astronomie amateur

albe@albe.club

www.albe.club

Association AFA :

• Manon : 06.73.09.92.07;

• Fabien : 06.45.00.27.10.

Facebook Afa Argelliers

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

Mila, Louise, Estelle DELACROIX,

née le 27 avril 2016 ;

MARIAGES

Jean-Pierre LAFOREST et

Laura FORGO, le 30 avril 2016 ;

Stéphanie COUVE

et Vanessa JEANTAUD,

le 14 mai 2016 ;

DÉCÈS

M. DELOIRE Laurent

survenu le 20 mars 2016 ;

M. JARNIAC Marc

survenu le 13 avril 2016 ;

INFOS UTILES

Déchèteries

• Aniane

Tous les jours - sauf Mercredi et Dimanche

de 9h à 12h 30 et 14h à 17h 30

• Montarnaud

Tous les jours

Sauf lundi et Dimanche

de 9h à 12h 30 et 14h à 17h 30

Habitants Cantagrils

• Saint-Gély-du-Fesc

Ouverte le lundi, de 14h à 18h

le mercredi, vendredi, samedi

de 9h à 12h et de 14h à 18h

et le dimanche de 9h à 12h.

• Notre-Dame-de-Londres

ouverte le lundi, mardi, mercredi

de 13h30 à 17h30 et le vendredi,

samedi de 9h à 12h et de 13h30

à 17h30

Correspondant Midi Libre

Philippe Andugar

Tél. 06 80 36 41 78

p.andu@wanadoo.fr

Bibliothèque

La bibliothèque vous accueille

Le mardi de 16h à 19h et

le vendredi de 16h à 19h

Ouverture du secrétariat de la Mairie

Tous les matins de 9h à 12h

Lundi après-midi de 14h à 19h

Jeudi après-midi de 17h à 19h

Journal d'informations municipales de la commune d'Argelliers N° 22

1er Semestre 2016

Responsable de la publication :

Georges Pierrugues

Commission Communication :

Aurore Andugar, Pierre Mas,

Serge Massol, Chantal Mirande,

Georges Pierrugues.

MAIRIE D'ARGELLIERS

Tél. 04 67 55 65 75

Fax. 04 67 55 54 17

E.mail : mairie.argelliers@wanadoo.fr

Site internet : www.argelliers.fr